

## Introduction

La construction de l'Usine d'Incineration des Ordures Ménagères (U.I.O.M.) de Rosiers d'Egletons fait partie des dispositions du plan départemental d'élimination des déchets ménagers et assimilés dont s'est doté le département de la Corrèze en octobre 1994.

La société CYCLERGIE a assuré la conception et la construction de cette unité du 01 décembre 1995 au 01 décembre 1996.

La mise en service a été réalisée en 1997.

L'exploitation a été confiée à CORREZE INCINERATION, filiale de NOVERGIE SUD OUEST (70 %) et de CYCLERGIE (30 %) dans le cadre d'un contrat de prestation de services d'une durée de 20 ans.

L'usine traite la majorité des déchets produits en Haute Corrèze et collectés par neuf syndicats intercommunaux et environ 166 communes.

L'UIOM de Rosiers d'Egletons est constituée d'une ligne d'incinération d'une capacité totale de 40000 tonnes par an (four oscillant de capacité : 5,3 T/ h ; PCI (2000 kcal/ kg) destinée au traitement :

- des déchets ménagers provenant du SYTTOM 19 (Syndicat Mixte de Transport et de Traitement des Ordures Ménagères de Corrèze) et alentours,
- des D.I.B. (Déchets Industriels Banals),
- des Encombrants de déchetteries

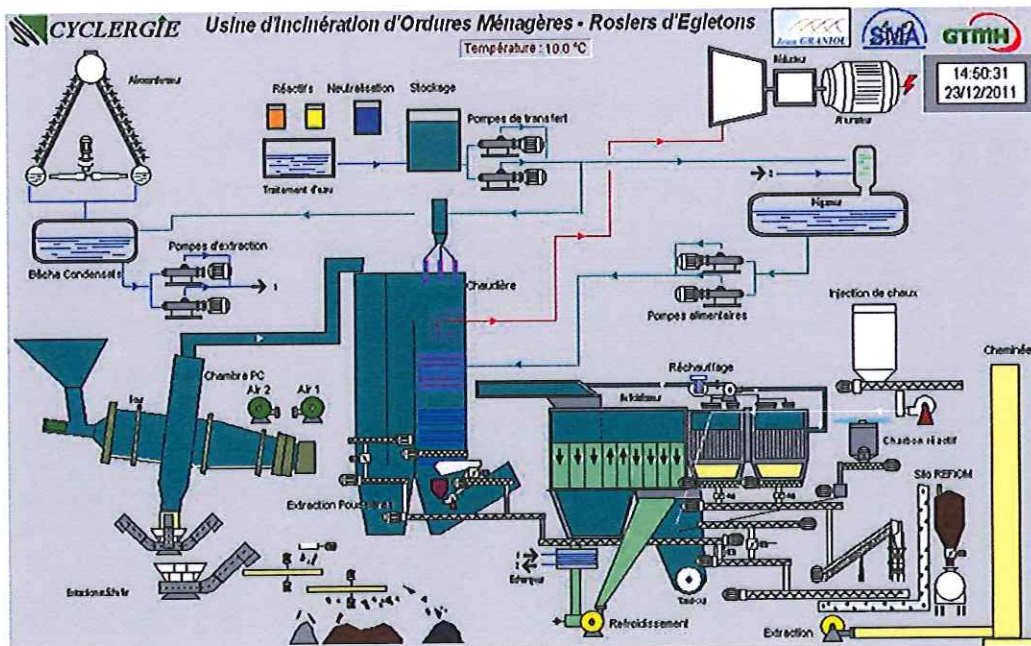
et permet une valorisation électrique de l'énergie récupérée.

CORREZE INCINERATION emploie aujourd'hui 14 personnes dont un apprenti.

## Annexe 1 : Fiche d'identité du site

# 1. Notice de présentation des installations

## 1.1. Unité de valorisation énergétique et disponibilité horaire de l'installation



Le fonctionnement de l'usine de ROSIERS D'EGLETONS garantit le respect des conditions d'exploitation décrites dans l'arrêté ministériel du 20 septembre 2002 relatif aux installations d'incinération de déchets non dangereux applicable depuis le 28 décembre 2005.

Le site est entièrement clôturé afin de garantir un contrôle de l'accès du site qui se fait par l'intermédiaire de 2 portails automatiques dont l'ouverture est pilotée par des badges pour les camions de déchets et le personnel.

Un système de surveillance vidéo, composé de 2 caméras permet de surveiller depuis la salle de commande l'accès à l'usine et à la voie de circulation accédant au hall de déchargement.

Les camions de collecte des déchets ou de gros porteurs arrivent à l'entrée du site et sont pesés sur un pont bascule équipé d'un portique de détection de radioactivité. Les déchets non conformes sont refusés à l'entrée du site.



Après pesage et identification, les camions de déchets ménagers et de D.I.B se dirigent vers la fosse de réception des déchets située dans le hall de déchargement.



hall de réception des Ordures Ménagères

Le hall de déchargement à l'intérieur duquel le débâchage des camions de ces types de déchets est effectué, est couvert, revêtu d'un bardage et mis en dépression afin de réduire les nuisances sonores, olfactives et visuelles (envol de papiers) sur l'environnement extérieur. Le volume maximal de stockage de la fosse est d'environ 1200 m3.



Fosse de réception des Ordures Ménagères

Les camions d'encombrants de déchetteries se dirigent vers la plateforme d'encombrants. Le débâchage des camions est réalisé impérativement dans l'enceinte de la plateforme. Le déchargement est réalisé sous la surveillance du gestionnaire de plateforme.



La plateforme de traitement des encombrants de déchetteries est constituée d'une dalle bétonnée, ceinturée de murs amovibles en béton équipés à l'extrémité de grillage destiné à éviter les envolées de déchets.

Sa superficie est de 1000 m<sup>2</sup> bruts et permet un stockage maximum de 1000 m<sup>3</sup> de déchets.

Les eaux de ruissellement de la plateforme sont dirigées vers la lagune industrielle 1.

Les encombrants de déchetteries sont triés par la gestionnaire de plateforme à l'aide d'une pelle permettant de séparer, la partie recyclable essentiellement constituée de ferrailles, la partie incinérable et la partie refus des déchets.

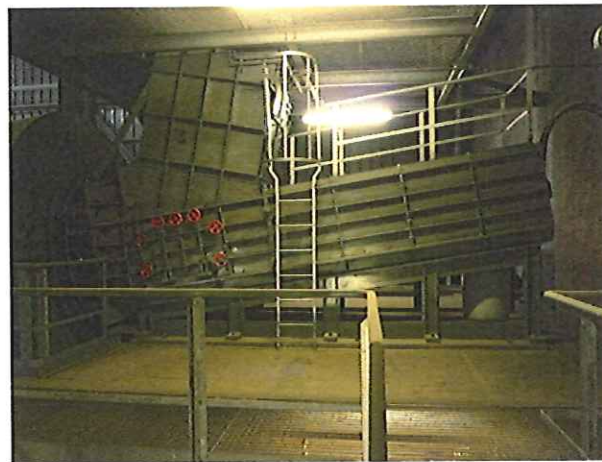


Les déchets suivant leur nature sont stockés dans des bennes de 30m<sup>3</sup>, puis dirigé vers le hall de déchargement pour la partie incinérable, expédié en centre de recyclage pour la ferraille et en CET2 pour les refus.

Le chargement du four en OM s'effectue au moyen d'un pont roulant équipé d'un grappin qui alimente une trémie.

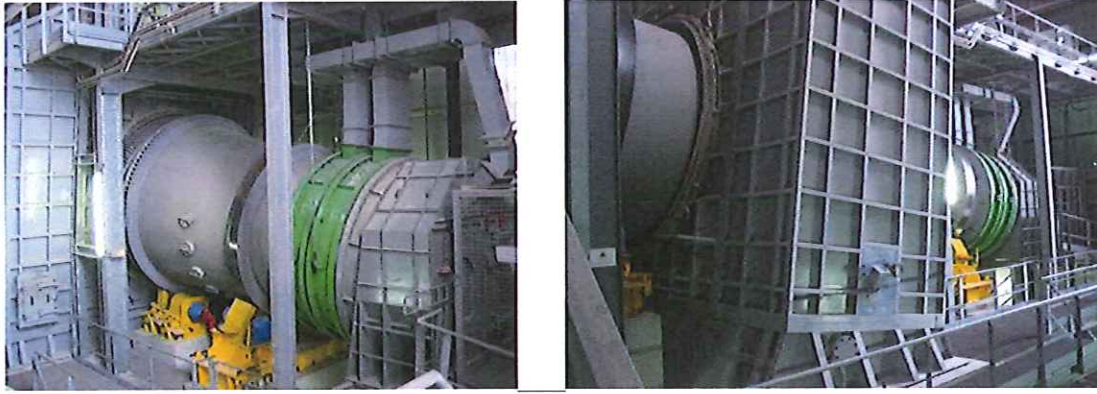


En partie inférieure de la trémie, un alimentateur à poussoir introduit les déchets dans le four.



Le four de forme cylindro-conique est garni de béton réfractaire. Son mouvement oscillant à vitesse variable assure un retournement et un brassage continu des déchets. La combustion des déchets est réalisée grâce à l'injection d'air primaire au travers de buses positionnées dans le béton réfractaire du four.

Une injection d'eau au niveau de la cellule côté poussoir permet de diminuer le PCI des déchets.

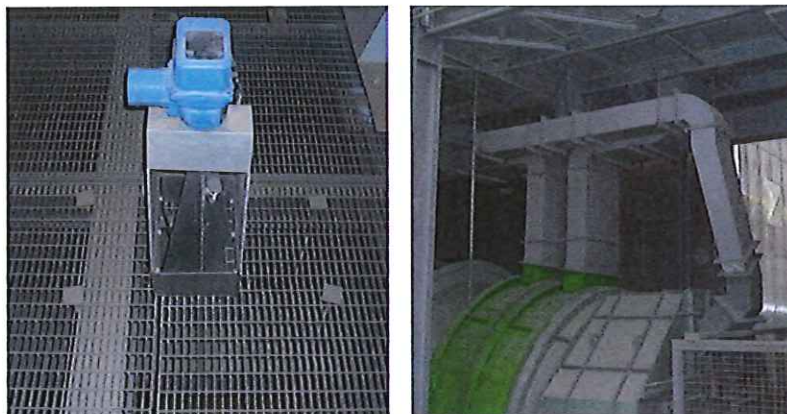


A la sortie du four (partie basse du four), les mâchefers (fraction minérale et donc non combustible des déchets) sont refroidis à l'eau et extraits au moyen d'un extracteur mâchefers.



Extracteur à mâchefers

Une injection d'air dite secondaire assure un apport complémentaire d'oxygène dans la chambre de post combustion située au dessus du four. Cet air secondaire permet de garantir une oxydation complète des gaz de combustion en sortie du four.



Un système de récupération de la chaleur du four permet de produire de la vapeur surchauffée au travers d'une chaudière « tubes d'eau », à simple ballon et à circulation naturelle.



A la sortie de la chaudière la vapeur surchauffée est distribuée vers la turbine ou le contournement (en cas d'arrêt du turboalternateur). A l'intérieur de la turbine, la vapeur se détend et l'alternateur fournit de l'électricité qui est livrée sur le réseau EDF par l'intermédiaire d'un transformateur élévateur (400V/21KV).



A la sortie de la chaudière, les fumées sont dépolluées par une importante chaîne de traitement permettant un abattement des polluants. Les fumées dépolluées sont rejetées à l'atmosphère par l'intermédiaire de la cheminée.



Des analyseurs contrôlent en continu les concentrations des polluants rejetés.



Aucun rejet d'effluents aqueux n'a lieu dans le milieu naturel à part la surverse de la lagune pompier en cas de fortes intempéries. Cette surverse rejette alors uniquement les eaux de pluie non polluées.





En 2012, la disponibilité horaire de l'installation a été de 93,8% (voir annexe).

## Annexe 2 : Disponibilité horaire des installations

### 1.2. Aire de maturation mâchefers

A la sortie du four et après criblage et déferrailage, les mâchefers, les ferrailles et les encombrants sont stockés dans 3 box séparés.



Les ferrailles extraites des mâchefers sont dirigées en filière industrielle de recyclage. Les ferrailles sont évacuées par camion vers un centre de valorisation et les encombrants (refus mâchefers) sont éliminés en centre d'enfouissement technique (CET de classe 2).

Les mâchefers sont transférés à l'aide d'une chargeuse sur pneus sur une plate forme de maturation bétonnée d'une surface de 1500 m<sup>2</sup>, dont les eaux de ruissellement (lixiviats) sont collectées et dirigées vers la lagune eaux industrielles 1.



Aire de maturation mâchefers



Lagune eaux industrielles 1

La lagune industrielle 2 reçoit les eaux de la lagune industrielle 1 par trop plein.



## **2. Etude d'impact et ses avenants**

L'étude d'impact initiale a été réalisée en octobre 1994.

Cette étude n'a jamais fait l'objet d'avenant spécifique.

### 3. Décisions individuelles en tant qu'ICPE

#### 3.1. Liste des arrêtés d'autorisation d'exploiter et arrêtés complémentaires

- Arrêté Préfectoral du 30.05.95 autorisant le SYTTOM 19 à exploiter l'UIOM de ROSIERS d'ÉGLETONS.
- Ampliation au 10.06.02 (CLIS)
- Arrêté complémentaire au 15/04/03 concernant la campagne de prélèvement des mesures des dioxines et furannes
- Arrêté complémentaire du 28/04/05 concernant la mise aux normes
- Récépissé de déclaration de la plateforme de tri des encombrants de déchetteries du 29/11/2012

#### 3.2. Tableau de synthèse des rubriques ICPE

NOMENCLATURE ICPE		Site de Corrèze	
N° Rubrique	Désignation	Valeurs	Classification
2713	Installation de transit, regroupement ou tri de métaux ou de déchets non dangereux, d'alliage de métaux ou de déchets d'alliage de métaux non dangereux	< 1000 m3	Déclaration
2714	Installation de transit, regroupement ou tri de déchets non dangereux de papiers/cartons, plastiques, caoutchouc, textiles, bois	< 1000 m3	Déclaration
2716	Installation de transit, regroupement ou tri de déchets non dangereux non inerte	1195 m3 en fosse susceptibles d'être évacués	Autorisation
2771	Installation de traitement thermique de déchets non dangereux	40000 t/an	Autorisation

à l'exclusion des activités et installations visées aux rubriques

#### 3.3. Inspection DRIRE

**2007 : Inspection DRIRE du 28 juin 2007**

Réponse DRIRE effectuée par CORREZE INCINERATION le 6/11/07

**2008 : Inspection DRIRE du 9 octobre 2008**

Réponse DRIRE effectuée par le SYTTOM 19 en janvier.

Projet de rédaction d'un arrêté complémentaire pour prise en compte de l'Arrêté Ministériel du 20/09/02 en cours par l'inspecteur DRIRE.

**2009 : Inspection DRIRE du 20 Novembre 2009 .**

Réponse à la DRIRE réalisé le 25 janvier 2010

**2010 : Inspection DRIRE du 27 Juillet 2010 .**

Sur déclenchement du portique de détection de radioactivité dû à la présence d'iode 131 médical dans une benne provenant d'un centre de transferts.

**2010 : Inspection DREAL du 29 Novembre 2010 .**

Réponse à la DREAL réalisée le 21 janvier 2011

**2011 : Inspection DREAL du 31 Août 2011 .**

Réponse à la DREAL par le SYTTOM 19 concernant la non-conformité sur les 1337 Tonnes de mâchefers transportées dans un centre de stockage de déchets inertes (ISDI). Réponse à la DREAL par CORREZE INCINERATION lorsque le système sera installé pour corrigé le pH élevé de la lagune pompier par l'adjonction d'acide avec présentation du nouveau plan des réseaux propre à cette installation.

**2012 : Pas d'inspection DREAL.**

#### **4. Reporting technique**

L'ensemble des indicateurs d'exploitation sont synthétisés dans les reportings techniques suivants. Ces indicateurs sont détaillés dans les chapitres suivants.

**Annexe 3 : Reporting technique annuel**

**Annexe 4 : Reporting techniques mensuels (ratio)**

#### **5. Flux entrants**

##### **5.1. Déchets entrants OM/DIB/ENCOMBRANTS DE DECHETTERIES**

Le tableau ci-dessous présente la synthèse des déchets reçus et incinérés en 2011 et 2012.

	OM SYTTOM	OM Autres	DIB	Encombrants Déchetteries	TOTAL reçu	Evacué (1)	TOTAL incinéré
2011	37 105	1 383	2 723	0	41 213	0	41 213
2012	34 719	281	3 035	2 907	40 942	64	40 878

(1) partie des encombrants non incinérable (refus + métaux)

Il est à noter une baisse importante des apports OM du SYTTOM, compensée par les apports d'encombrants des déchetteries.

**Annexe 5 : Livraisons OM/DIB**

**Annexe 6 : Détail Livraisons DIB**

**Annexe 7 : Détail Livraisons ENCOMBRANTS DECHETTERIES**

## **5.2. PCI des déchets entrants**

En 2012, une évaluation du PCI des déchets a été réalisée par la méthode des pertes séparées : PCI = 1 896 kcal/kg

**Annexe 8 : Feuille de calcul du PCI**

## **5.3. Consommation d'eau de ville**

En 2012, les consommations d'eau de ville sont en baisse par rapport à l'année 2011.

2011 : 3 910 m<sup>3</sup>

2012 : 3 513 m<sup>3</sup>

La différence s'explique par des travaux moins importants de réhabilitation de la chaudière en 2012.

**Annexe 9 : Consommation eau de ville/fioul/électricité/Acide/Soude/Grenaille**

## **5.4. Consommation de fioul**

En 2012, les consommations de fioul sont en baisse par rapport à l'année 2011.

2011 : 59 808 litres

2012 : 43 156 litres

Ceci est dû au nombre d'arrêt de maintenance non planifiés : 5 contre 6 pour l'année 2011.

**Annexe 9 : Consommation eau de ville/fioul/électricité/Acide/Soude/Grenaille**

## **5.5. Consommation d'électricité**

En 2012, les consommations d'électricité sont équivalentes à celles de l'année 2011.

2011 : 3 340 MWh

2012 : 3 370 MWh

**Annexe 9 : Consommation eau de ville/fioul/électricité/Acide/Soude/Grenaille**

## **5.6. Consommation de réactifs de traitement**

En 2012, les consommations de réactifs sont équivalentes à celles de l'année 2011.

(voir annexe conso eau de ville/fioul/électricité/Acide/Soude/Grenaille).

**Annexe 9 : Consommation eau de ville/fioul/électricité/Acide/Soude/Grenaille**

## **6. Flux sortants**

### **6.1. Mâchefers**

En 2012, les mâchefers valorisés à l'extérieur du site, sont en baisse par rapport à 2011.

2011 : 10 303 tonnes

2012 : 6 080 tonnes

Cette différence s'explique par la valorisation d'environ 4 000 tonnes de mâchefers utilisés pour la création de la plateforme encombrants du site.

Annexe 10 : Mâchefers valorisés

### **6.2. Ferrailles**

En 2012, les productions de ferrailles sont en diminution par rapport à celles de l'année 2011.

2011 : 1 130 tonnes

2012 : 1 009 tonnes

Annexe 11 : Ferrailles valorisés

### **6.3. Refus mâchefers**

En 2012, les productions de refus de mâchefers sont en hausse par rapport à l'année 2011. Ceci est probablement dû par la nouvelle activité d'incinération des encombrants de déchetteries qui favorise le bouchage des buses du four.

2011 : 689 tonnes

2012 : 830 tonnes

Annexe 12 : Refus mâchefers évacués

### **6.4. Refiom**

En 2012, les productions de REFIOM sont en hausse par rapport à l'année 2011.

La différence s'explique par la nouvelle activité d'incinération des encombrants de déchetterie en 2012.

2011 : 1 762 tonnes

2012 : 1 969 tonnes

Annexe 13 : Production de REFIOM

### **6.5. Boues et résidus de réfractaires**

En Juin évacuation de 49,800 T et en Juillet 2012 évacuation de 24,98 T de déchets de réfractaire en CET 1 SITA FD Route de ST GILLES 30127 BELLEGARDE issus des travaux de réfractaire de 2012.

Pas d'évacuation de boues en 2012.

**Annexe 14 : Production de boues et résidus de réfractaire**

#### **6.6. Evacuations déchets incinérables**

Aucune évacuation en 2012. Les déchets sont directement détournés vers l'usine de Brive appartenant au SYTTOM 19.

**Annexe 15 : Déclarations trimestrielles de production de déchets industriels**

#### **6.7. Refus plateforme encombrants**

64 tonnes de refus d'encombrants (partie non incinérable) ont été évacuées en CET 2 en 2012.

### **7. Valorisation énergétique**

En 2012, la production électrique est légèrement en baisse par rapport à l'année 2011. La baisse de production s'explique par les mauvaises conditions atmosphériques du mois de Février 2012.

L'aérocondenseur a gelé ce qui a occasionné 2 arrêts de production électrique du GTA.

2011 : 14 450 MWh

2012 : 14 249 MWh

**Annexe 16 : Production électrique et vente à EDF**

### **8. Performance énergétique**

En 2012, une évaluation de l'efficacité énergétique a été réalisée.

Ainsi la performance énergétique de l'installation pour l'année 2012 est de :

28.9 % sans l'autoconsommation thermique et électrique

38.4 % sans l'autoconsommation thermique mais avec l'autoconsommation électrique

46.2 % avec l'autoconsommation thermique estimée et électrique

**Annexe 17 : Evaluation de la performance énergétique**



## 9. Surveillance environnementale

Les indicateurs environnementaux sont synthétisés sur le tableau de bord des indicateurs.

Annexe 18 : Tableau de bord des indicateurs environnementaux

La surveillance environnementale est synthétisée dans le plan des contrôles réglementaires.

Annexe 19 : Plan des contrôles réglementaires

### 9.1. Rejets gazeux

#### 9.1.1. Rejets atmosphériques incinération

- Autosurveillance du site

En 2012, 2 dépassements de valeurs limite à l'émission sur les paramètres gazeux le 03/09/2012 : 30mn HCL et 30mn COT.

Un courrier d'accompagnement, compte rendu de l'autosurveillance, est joint à chaque relevé mensuel WINSCAN.

Annexe 20 : Rapports mensuels WINSCAN et compte rendu d'autosurveillance

Annexe 21 : Compte rendu annuel des arrêts d'urgence

Annexe 22 : Graphe synthétique des moyennes jour (indicateurs environnementaux)

- Résultats des analyses externes semestrielles

En 2012, aucun dépassement des seuils réglementaires fixés dans l'arrêté ministériel du 20/09/02.

Annexe 23 : Rapport 1<sup>er</sup> semestre des analyses des rejets atmosphériques en cheminée

Annexe 24 : Rapport 2<sup>nd</sup> semestre des analyses des rejets atmosphériques en cheminée

- Résultats du QAL2/AST

En Octobre 2012, les essais QAL2 des AMS ont été réalisés du 09/10/2012 au 12/10/2012

Annexe 25 : Rapport essais AST/QAL2

- Indisponibilité analyseurs cheminée

Annexe 26 : Tableau de synthèse des indisponibilités analyseurs cheminée

- Fiche de calcul d'EPR

Annexe 27 : Fiche de calcul EPR

## **9.2. Rejets liquides**

### **9.2.1. Lagune d'eaux industrielles**

- Rejet vers bassin pompier

En 2012, pas de transfert des eaux industrielles neutralisées vers le bassin pompier.

- Résultats des analyses externes

Pas de seuils réglementaires sur cette analyse.

#### **Annexe 28 : Rapports d'analyses de la qualité de l'eau du bassin eau industrielle**

### **9.2.2. Lagune d'eau incendie**

- Résultats des analyses externes

En 2012, pas de dépassement de seuils réglementaires fixés dans l'arrêté ministériel du 20/09/02.

#### **Annexe 29 : Rapports d'analyse de la qualité de l'eau du bassin pompier**

## **9.3. Suivi de l'impact sur l'environnement**

Dans les retombées atmosphériques le total des 17 congénères est en baisse en 2012 par rapport à 2011 sur tous les sites à l'exception du site services techniques dont le cumul des concentrations atteint 10 I-TEQ max pg/m<sup>2</sup>/j.

Ce total est du même ordre de grandeur que celui relevé en 2009. Les conditions météorologiques entraînant une très faible exposition de ce site aux vents en provenance de l'usine tendent à favoriser le fait que ce point serait impacté par des émetteurs de proximité autres que l'UVE.

En air ambiant, le total des 17 congénères relevé cette année est le plus bas depuis le début des mesures en 2005.

Concernant le lait de vache, avec 0,15 I-TEQmax OMS pg/g de matière grasse relevé, le résultat est le plus bas depuis le début des mesures en 2009.

En 2012, l'analyse des métaux lourds dans les retombées atmosphériques montre un fort contraste par rapport à 2011 où seul le manganèse avait pu être quantifié sur quelques sites. Le manganèse, le cuivre et le nickel sont des éléments prédominants avec un maximum en manganèse de 47,7µg/m<sup>2</sup>/j atteint sur le site Services techniques.

Les concentrations en air ambiant sont en faibles concentrations à proximité de l'UVE, seuls le manganèse, le nickel et le plomb se démarquent dans le profil du site.

Une comparaison, donnée à titre indicatif, entre les valeurs hebdomadaires mesurées sur le site de l'UVE et les seuils annuels ne montre pas de dépassements.

#### **Annexe 30 : Rapport d'analyses plan de surveillance des retombées atmosphériques**

#### **9.4. Suivi des mâchefers**

En 2012, l'ensemble des mâchefers a été valorisable en type 1 et 2 sauf:

-Avril non conforme en type 1 et en type 2

-Décembre conforme en type 1 non conforme en type 2

Annexe 31 : Rapports d'analyses des mâchefers

#### **9.5. Suivi des REFIOM**

Une analyse trimestrielle des REFIOM a été réalisée conformément à l'arrêté du 20/09/2002.

Annexe 32 : Rapports d'analyses des REFIOM

#### **9.6. Suivi des BOUES**

En 2012, pas d'évacuation de boues en CET1, aucune analyse des boues n'a été effectuée.

#### **9.7. Suivi des nuisances sonores**

En 2012, pas d'analyse de bruit.

#### **9.8. Suivi des détections radioactivité**

En 2012, pas de déclenchement du portique de détection radioactivité.

## **10. Contrôles techniques**

### **10.1. Equipements mécaniques (levage, pont roulant et engins de manutention)**

Vérifications du chariot élévateur effectuées les 23/04/2012 et 20/11/2012.

Vérification des autres équipements effectuée le 20/11/2012.

*Annexe 33 : Rapports de contrôles des équipements mécaniques*

### **10.2. Equipements sous pression et air comprimé**

Vérification effectuée le 27/04/2012.

*Annexe 34 : Rapport de contrôle des équipements sous pression et air comprimé*

### **10.3. Disconnecteurs**

Vérification effectuée le 28/11/12, les disconnecteurs ont été contrôlés conformes.

*Annexe 35 : Rapport de contrôle des disconnecteurs*

### **10.4. Détecteurs radioactivité**

En 2012, le portique de détection radioactivité a été contrôlé conforme.

*Annexe 36 : Rapport de contrôle des détecteurs radioactivité*

### **10.5. Pont bascule**

En 2012, le pont bascule a été contrôlé conforme.

*Annexe 37 : Rapport de contrôle du pont bascule*

### **10.6. Protection incendie**

Vérification effectuée en 2012 : matériel conforme

*Annexe 38 : Rapport de contrôle incendie*

### **10.7. Détections gaz**

Vérification effectuée en 2012 : matériel conforme.

*Annexe 39 : Rapport de contrôle des détections de gaz*

### **10.8. Contrôle des Climatiseurs et Asécheurs**

Contrôle d'étanchéité sur les circuits comportant des fluides frigorigènes réalisé.

*Annexe 40 : Rapport de contrôle de l'étanchéité des circuits frigorigènes*

## **10.9. Installations électriques**

Vérification de l'ensemble de l'installation effectuée les 13/12/2012

Contrôles thermographique des armoires électriques les 14/03/2012 et 05/10/12.

Annexe 41 : Rapport de contrôle des installations électriques

Annexe 42: Rapport de contrôle par thermographie infrarouge des installations électriques

## **10.10. Analyse de risque foudre / etude technique foudre**

Pas de contrôle réalisé en 2012 (contrôle réalisé le 03/12/2009 en application de l'arrêté du 15/01/2008).

L'étude technique foudre a été réalisée le 11/04/2012.

Une étude des travaux a été réalisée par ACTEMIUM/FRANKLIN.

Les travaux sont en attente d'une décision du SYTTOM 19.

Annexe 43: Etude technique foudre

## **11. Travaux**

### **11.1. Arrêts techniques programmés et Gros travaux d'entretien**

Les travaux durant les arrêts techniques programmés sont synthétisés dans le document en annexe.

Annexe 44 : Synthèse des arrêts techniques programmés

### **11.2. Arrêts techniques non programmés**

En 2012, 5 arrêts non programmés :

- le 07/02/2012 Réparation d'un tube de l'aérocondenseur endommagé par le gel.
- le 08/02/2012 Réparation d'un 2ème tube de l'aérocondenseur endommagé par le gel.
- du 03/05/2012 au 05/05/2012 débouchage des buses du four.
- du 02/07/2012 au 03/07/2012 débouchage des buses du four.
- le 14/08/2012 débouchage des buses du four.

### **11.3. Travaux neufs**

Les travaux neufs sont listés en annexe.

Annexe 45 : Liste des travaux neufs

### **11.4. Synthèse de la maintenance préventive**

Les travaux de maintenance préventive sont listés en annexe.

Annexe 46 : Travaux effectués en maintenance préventive

## **12. Faits marquants**

### **12.1. Liste des accidents et incidents survenus**

#### **12.1.1. Incidents techniques**

En 2012, 2 incidents techniques ont générés un arrêt d'usine :

- le 07/02/2012 Réparation d'un tube de l'aérocondenseur endommagé par le gel.
- le 08/02/2012 Réparation d'un 2ème tube de l'aérocondenseur endommagé par le gel.

#### **12.1.2. Incidents sociaux**

En 2012, pas d'accident du travail avec arrêt et pas de conflits sociaux.

#### **12.1.3. Incidents environnementaux**

En 2012, Il y a eu un incendie sur la plateforme TVI nécessitant l'intervention des pompiers. Aucun blessé et dommage matériel n'est à déplorer.

### **12.2. Personnel**

#### **12.2.1. Organigramme**

M.FERLANDA a fini son contrat d'apprentissage et a obtenu son BTS MI.  
M.FOURNAJOUX est en contrat d'apprentissage BTS MI depuis le 01 Septembre 2012.

#### **Annexe 47 : Organigramme du site**

#### **12.2.2. Formation**

Formation : métier et sécurité.

11 au 13/09/2012 Formation traitement des fumées M.JUDET, M.PLANAS :  
SITAFORM

03 au 07/09/2012 Formation maintenance électrique M.MAS : APAVE

18 au 20/09/2012 Formation groupe turbo alternateur M.DUMONTEIL: SITAFORM

22 au 26/10/2012 Formation initiation à l'instrumentation et à la régulation M.MAS :  
APAVE

06 au 07/11/2012 Formation traitement de l'eau M.DUMONTEIL,  
M.LASFARGUES : SITAFORM

15 au 16/11/2012 Formation CACES CAT 4 CHARGEUSE M.AUSSOLEIL,  
M.BOURNAS, M.DELASSISE, M.GONZALEZ, M.PINLET, M.ROBERT: APAVE

15 au 16/11/2012 Formation CACES CAT 2 PELLE M.BOURNAS, M.PINLET:  
APAVE

10/12/2012 Formation incendie ensemble du personnel : DESAUTEL.

**Annexe 48 : Etat des formations réalisées**

**12.2.3. Tests de situation d'urgence**

1 test a été réalisé le 15/05/2012 : Déversement de REFIOM

1 test a été réalisé le 12/12/2012 : Déversement de FOD lors du dépotage

**Annexe 49 : Compte rendu des tests de situation d'urgence**

**12.3. Communication**

**12.3.1. Manifestations**

En 2012, il n'y a eu de CLIS.

**12.3.2. Demandes externes**

En 2012, pas de demande externe

**12.3.3. Visites**

En 2012, pas de visite du site.

**12.4. Certification ISO 14001**

Le site est certifié ISO 14001 depuis avril 2001. Un audit de suivi a été réalisé du 11 au 13/06/2012.

Un audit interne à été réalisé le 17/12/2012.

**Annexe 50 : Certificats ISO 14001**

**12.5. Autres évènements**

Une liste des autres évènements (déplacements interne/externe, réunion annuelle, club UIOM, ...) est en annexe.

**Annexe 51 : Evenements divers**



## **13. Bilan financier (partie client)**

### **13.1. Recettes**

### **13.2. Dépenses**

Annexe 52 : Factures P3

Annexe 53 : Compte de résultat

Annexe 54 : Attestations d'assurance